



## **CITROEN C4**

### ***Tous les modèles avec des projecteurs au xénon Année modèle jusqu'à 10.2006***

#### **L'éclairage de virage ne fonctionne pas**

Si le client signale le défaut mentionné ci-dessus, le capteur d'essieu arrière de la suspension pilotée peut être en cause. En règle générale, un message d'erreur est aussi affiché à l'écran. Celui-ci se fonde sur le dysfonctionnement des projecteurs bi-xénon. Ne vous laissez pas intriguer par cette information. Si un défaut se produit sur les systèmes des projecteurs (systèmes d'éclairage frontal avancé), toutes les fonctions d'éclairage du système d'éclairage frontal avancé, comme par exemple l'éclairage de virage dynamique, l'éclairage de virage statique, l'éclairage d'autoroute etc. sont généralement désactivées. Cela se produit également si un défaut survient dans la suspension pilotée. Dans ce cas, il est nécessaire de contrôler, et si nécessaire de remplacer, le capteur d'essieu arrière. Souvent, la corrosion provoquée par de l'eau qui pénètre est la cause de la défaillance du capteur.

#### **Attention !**

Après la réparation, la nouvelle position de régulation du capteur doit être enregistrée dans le calculateur. Il convient ici de respecter les consignes du constructeur automobile.